

Règlement des épreuves :

1) Organisation : Le Triathlon Club du Val de Drôme organise sous l'égide de la Fédération Française d'Athlétisme les épreuves suivantes :

Un Marathon, Un Semi-marathon, Un 8 kilomètres et des épreuves enfants.

2) Assurance : L'organisateur est couvert par une police d'assurance responsabilité civile et décline toute responsabilité pour tout accident physique immédiat ou futur. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

3) Responsabilité : Chaque concurrent s'engage à ses frais, risques et périls. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, vol ou défaillance physique, avant, pendant ou après la course.

4) Respect des décisions : vous vous engagez à respecter le code de la route, le parcours balisé et les consignes de sécurité. Vous devez respecter les décisions des médecins et des organisateurs sous peine de disqualifications.

5) Droit d'image : les participant(e)s autorisent les organisateurs à utiliser les images sur lesquelles ils pourraient apparaître, sur tous les supports, y compris les documents promotionnels et le site internet du Triathlon Club du Val de Drôme.

6) Accueil des participants : L'organisateur met à disposition des participants des parkings, au Gymnase Jean Clément, ainsi qu'à la piscine municipale. Des douches et vestiaires seront à disposition des participants à l'arrivée de chaque course.

7) Classements : Les résultats seront affichés à l'issue de chaque épreuve et disponible dans le Dauphiné Libéré.

8) Parcours : Le parcours des trois épreuves est plat dans son ensemble (100mètres de dénivelés pour le Marathon), il se court sur 90% de route, le reste sur chemin large. Sur le plan : Marathon en bleu, Semi-marathon en vert, 8 kilomètres en rouge. Plusieurs pointage aurons lieu sur le parcours.

9) Ravitaillements : Des ravitaillements seront disposés tous les 5 kilomètres environ, ils seront composés : d'eau, coca, boisson énergétique, barre de céréales, cake, sucre, fruits.

10) Récompenses :

Les courses de 8 km et du Semi-Marathon seront dotées de coupes et de lots en nature pour les premiers de chaque catégorie.

Le marathon sera doté de coupes et de lots en nature pour les premiers de chaque catégorie.

11) Hébergements :

Office tourisme Loriol : 04 75 61 36 12

Valsoyo 26120 UPIE : 04 75 60 58 06

France Hôtel 26250 LORIOL : 04 75 61 00 55

Hôtel formule1 à Saulce : 08 91 70 53 21

Hôtel Campanile à Saulce : sortie Montélimar nord

Pour venir à LORIOL :

Depuis Lyon : Par autoroute A7 sortie Loriol
puis à Gauche direction loriol 2KM

Depuis Marseille : Par autoroute A7 sortie
Loriol puis à Gauche direction loriol 2KM